

Participation du public – Motifs de la décision

Motifs de l'arrêté modifiant l'arrêté du 25 février 2013 portant création des autorisations de pêche ORGP pour certaines pêcheries non contingentées ou contingentées soumises à des mesures de gestion adoptées dans le cadre de certaines organisations régionales de gestion de la pêche

Projet soumis à participation du public du 30/10/2013 au 21/11/2013 sur le site du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

Le présent arrêté a vocation à porter à la connaissance du public l'existence d'une nouvelle pêcherie soumise à autorisation d'accès en application du droit international.

La pêche commerciale des thonidés en zone de compétence de la Commission des thons de l'Océan Indien est ainsi soumise à autorisation préalable de pêche.